



LINE



SMOY

N° 7 – Février 2013

Le mot du Maire

Cette année 2013 marquera un tournant dans la réflexion sur le rythme scolaire de nos bambins car l'éducation nationale a choisi de le modifier, notamment en ajoutant une demi-journée d'école dès la rentrée prochaine. Vous trouverez les informations correspondantes dans la rubrique « l'école buissonnière ».

2013 verra également une avancée dans la transformation du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S. datant de 1990) en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui a été lancée par l'équipe municipale fin 2012 et dont le dossier est en cours d'élaboration par un cabinet désigné suite à un appel d'offres. Sa validation ne sera effective qu'après de longues contraintes administratives auxquelles nous ne pouvons déroger.

Des travaux de rénovation, dont le montant s'élève à 12 000 euros, vont être entrepris dans l'école d'OSMOY. Une première phase sera réalisée pendant les vacances scolaires de mars 2013 (peinture intérieure dans les 3 salles et réfection du revêtement de sol dans la classe de petite et moyenne sections et le dortoir).

La seconde phase sera réalisée ultérieurement avec la réfection du revêtement de sol de la classe de grande section et la classe préparatoire.

Je suis sûr que vous serez ravis de découvrir un nouveau dossier rédigé sur les monographies de 1900 que Mme SIMONEAU du Comité de Rédaction a spécialement réalisé pour ce numéro d'**InfOsmoy**. Vous remonterez ainsi le temps grâce aux écrits d'ancêtres qui ont bien connu notre village.

De beaux hommages également ont été rendu et je remercie tous ceux qui ont participé à ce nouvel **InfOsmoy** mais je ne vous en dis pas plus et vous laisse découvrir votre journal.

Bonne lecture à tous.



La mairie vous informe...

➤ ASSAINISSEMENT

La mairie vous rappelle que vous avez jusqu'à fin Septembre 2013 pour effectuer vos travaux de raccordement et demander à la Société B3E (Tel : 01.55.47.24.00) le contrôle de la conformité de votre installation. Passée cette date, des pénalités pourront être appliquées.



➤ PLAN LOCAL D'URBANISME

Suite à l'appel d'offres pour la révision du P.O.S. avec transformation en P.L.U., le Cabinet DUVAL Consultants a été retenu par la Commission d'Appel d'Offres d'OSMOY. Le montant de l'étude s'élève à 30 000 euros HT pour une durée de 30 mois. Nous pouvons espérer raisonnablement une subvention de la part du Conseil Général des Yvelines et de la Région Ile-de-France qui sera plafonnée à 80 %.

A ce jour, le Conseil Municipal a débattu sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) qui a pour but de :

- garantir un développement urbain harmonieux et créateur de centralité,
- assurer la préservation du Patrimoine bâti,
- préserver l'environnement naturel, agricole et paysager,
- prendre en compte les risques naturels et les secteurs à enjeux,
- pérenniser les activités.

➤ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

Depuis le 1er janvier 2013, 3 nouvelles communes ont intégré la CCPH : LA HAUTEVILLE, ROSAY et VILLETTE, ce qui porte à 37 le nombre de communes adhérentes.

Depuis le 21 janvier 2013, Jean-Jacques MANSAT, Maire de TACOIGNIERES, remplace Jean-Marie TETART à la Présidence de la CCPH.

Les anciens Vice-présidents ont tous été reconduits et 2 nouveaux Vice-présidents ont été élus : Jean MYOTTE, Maire de PRUNAY-LE-TEMPLE et Bruno MARMIN, Maire de ROSAY.

➤ RECENSEMENT

Les jeunes doivent venir se faire recenser à la Mairie au plus tard un mois après leur **16^{ème} anniversaire**, et fournir les pièces suivantes :

- ◇ Carte nationale d'identité
- ◇ Justificatif de domicile
- ◇ Livret de famille



➤ BROCANTE

- ◇ **Dimanche 14 avril 2013** : brocante à PRUNAY-EN-YVELINES

État-Civil

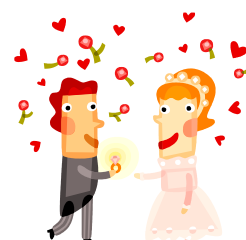
➤ NAISSANCE

- ❖ GUILLOUX Tristan (né le 28 novembre 2012)
- ❖ BOIREAU Garance (née le 7 août 2012)



➤ MARIAGES

- ❖ DURAND Laura et CACHEDA Sergio (le 27 octobre 2012)



➤ NOUVEAUX ARRIVANTS

- ❖ PEREZ Bérangère et LECUYER Olivier (chemin Notre Dame de la Pitié)
- ❖ Mlle LORRE et M. FLORIS (chemin du Pré Clos)
- ❖ M. COFFINEAU (Place du Château)
- ❖ Mme et M. CAVEZIAN (Place du Château)
- ❖ Mme et M. SPAJIC (Passage du ru)
- ❖ PORTEMER Virginie et DURAND Jérôme (route de Saint-Martin-des-Champs)
- ❖ Mme et M. MANESCAU (Résidence la Coifière)
- ❖ M. MASSOT Ludovic (chemin du Bottier)



L'école buissonnière

➤ DATES DES CONGÉS SCOLAIRES

- | | |
|-----------------------|--|
| Vacances d'hiver | ➤ du samedi 2 mars au dimanche 17 mars 2013 inclus |
| Vacances de printemps | ➤ du samedi 27 avril au dimanche 12 mai 2013 inclus |
| Vacances d'été | ➤ du samedi 6 juillet au lundi 2 septembre 2013 inclus |

➤ RYTHMES SCOLAIRES

Le nouveau rythme scolaire consiste à planifier les heures de cours sur 9 demi-journées par semaine en ajoutant soit le matin du mercredi ou du samedi.

En fonction des répercussions sur les transports, la cantine, les centres d'accueil sans hébergement (les P'tits Loups) et le peu de délai de réponse, l'ensemble des Maires des communes de la CCPH a opté pour un report de l'application des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.



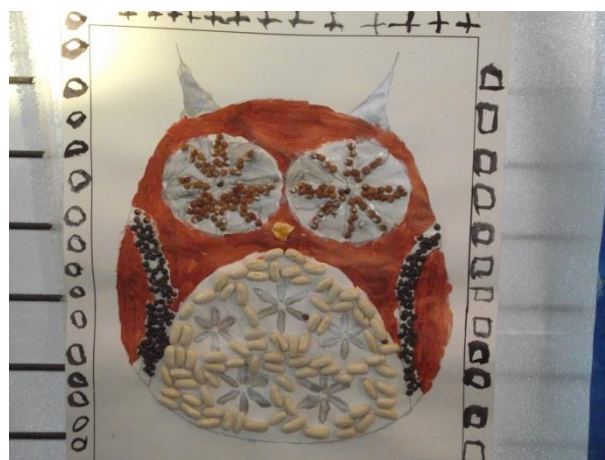


➤ **TRAVAIL DES ÉLÈVES**

L'école de SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS a choisi, pour son projet 2012/2013, le thème de la défense de la chouette Effraie. Les élèves ont la chance d'être aidés par l'Association ATENA 78 qui les sensibilise sur la protection de « la dame blanche ».



Lors d'une exposition à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS en octobre 2012, les élèves ont pu mettre en valeur leurs compositions :



Ils ont eu la chance de pouvoir observer ces animaux lors d'une sortie nocturne... mais ils vous en parleront mieux que nous.

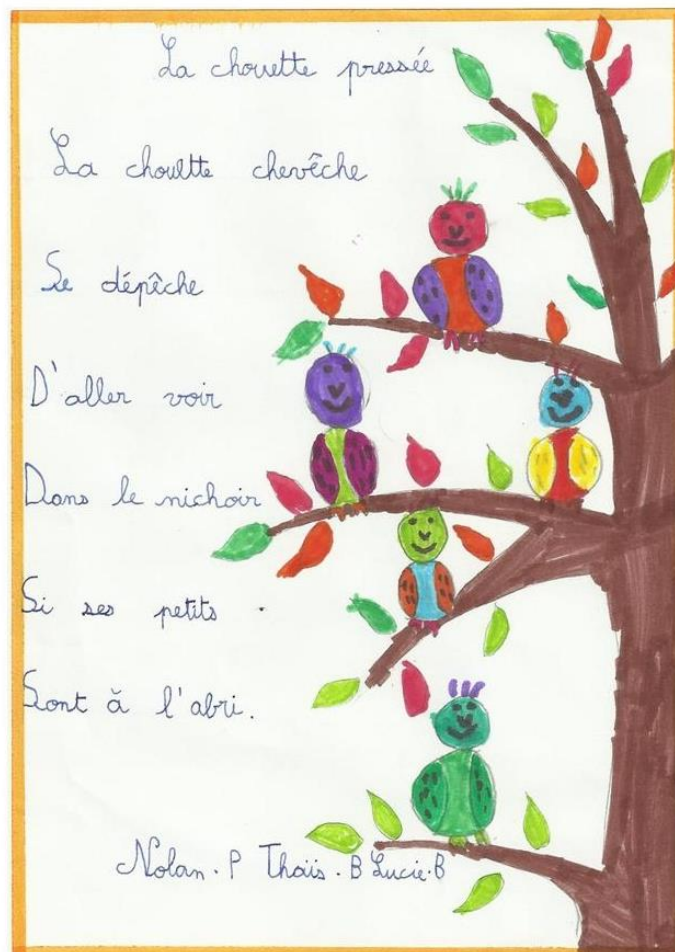
A l'école de St Martin des Champs...

Dans le cadre de notre projet d'école nous avons choisi cette année de protéger une espèce menacée qui vit autour de chez nous : la chouette effraie.
Nous allons bientôt tout connaître de ce magnifique rapace, grâce à l'Association ATENA 78 , et nous installerons un nichoir pour cette Dame Blanche dans le clocher de l'église courant février !!

Au cours d'une sortie nocturne, un soir d'octobre, nous avons eu la joie et la surprise d'observer une nichée de petites effraies qui était installée dans le clocher de l'église de Gressey.

Voici donc les impressions des enfants de l'école.

Nos petits poètes en herbe de la classe de Ce1 - Ce2





Mon amie la chouette

Je connais un rapace
Qui chasse
Dans la nuit
Sans faire de bruit.
La chouette se dépêche
C'est une belle chevêche.

Tom et Elia

Histoire de chouettes

La chouette a deux petits
Dans le nid.

La chouette effraie
Vole au-dessus du marais.

La chouette chasse
Avec d'autres rapaces.

Etien - Damien - Adrien

Les petites chouettes

Dans le nid
Il y a des petits.
Dans le clocher
Ils sont perchés.
Ils appellent leur maman
Avec des chuintements.

Chloé et Joséphine S. et Chazans

La dame blanche

La dame blanche
Le perche sur une branche,
Elle guette ses petits
Qui sont dans leur nid,
Et va chasser des boies

Pour les ramener au nichoir.

Tom, Joséphine, Léontine



Sortie nocturne

Nous sommes partis à Gressey le 19 octobre de 21 h à 23 h de Saint-Martin voir des chouettes effraies, car notre projet d'année est « les chouettes ». Quand nous sommes arrivés, on a sorti des jumelles. L'endroit était vieux, mais des lumières éclairaient le nichoir qui se trouvait dans l'église. Il y avait deux trous pour voir les bébés chouettes qui avaient faim. Leur mère allait et revenait chasser pour les nourrir. Nous avons vu la chouette sortir et rentrer quatre ou cinq fois. Son plumage était beige sur le côté et au dos, puis blanc à l'intérieur. A la fin, on était fatigué, mais le moins que l'on puisse dire, c'est que c'était chouette.

Mathys, CM2

« On a même vu une chauve-souris qui faisait ses abdos parce qu'elle montait et descendait. »
Eurydice, CM1

« Plus tard, nous avons entendu un bruit bizarre puis nous avons compris que c'était les petits qui respiraient. »
Enzo, CM2

« On a vu un bébé chouette : il était grand pour un bébé ! »
Nina, CM1

« Aussi parfois, on entendait des bruits étranges. C'était comme des bruits de chouettes effraies effrayées. »
Julie, CM1

« Il ne fallait pas faire beaucoup de bruit sinon elles ne venaient pas souvent. »
Quentin, CM1

« Nous avons vu des chouettes à droite et à gauche. Leur plumage était splendide. »
Ferdinand, CM2

« Il y avait des petits trous dans le mur : on a vu des yeux, on pense que c'était des chauves-souris. »
Matias, CM2

« Pendant que la mère des bébés chouettes chassait, l'ainé des petits est sorti du nichoir. Il est allé sur le toit du clocher un très long moment ! »
Laëtitia, CM2


« On entendait des bruits et des petits cris : je crois que c'était les bébés qui pleuraient pour que leur mère revienne. »
Elena, CM1

« A la fin, on était fatigué, mais le moins que l'on puisse dire, c'est que c'était chouette. »
Mathys, CM2

« Nous avons eu de la chance, nous avons vu avec les jumelles une mère chouette. »
Jeanne, CM2

« Pendant que la chouette volait, on a remarqué que le dessus de son corps était gris et le dessous blanc. »
Romane, CM1

« La mère est arrivée avec un mulot dans les pattes et s'est perchée sur le nichoir qui était dans un trou, tout en haut de l'église. »
Alyssia, CM1



Classe de CM1-CM2
Saint Martin Des Champs

Nous saluons les maîtresses de SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS qui ont aimablement collaboré à cet **InfoSmoy** et qui ont permis aux enfants de s'exprimer sur le thème de la chouette.

Elles ont participé non seulement à l'exposition d'octobre 2012 mais elles ont aussi organisé cette sortie nocturne avec des parents bénévoles que nous remercions également pour avoir permis cette escapade d'un soir en transportant nos bambins qui, visiblement, ont été ravis de découvrir une nichée de bébés chouettes avec leur maman.

Hommages

➤ Isabelle KEMP

Monsieur Lucien BRUYANT, qui est né à OSMOY, a souhaité rendre hommage à une ancienne osmoyenne qui a marqué la vie du village et de ses habitants par sa bonté et sa générosité.

Je voudrais que les Osmoyens n'oublient pas
le court passage de Miss Kemp à Osmoy
avec sa grande générosité à savoir :

- le supplément pour le transformateur électrique
du moulin pour que sa construction soit faite
en modèle bas
- Tous les Noël pour les enfants de l'école
et habitants d'Osmoy, avec un cadeau pour
les jeunes jusqu'à 18 ans, suivi d'une collation pour tous
- aménagement à l'église avec cheminée et poêle à bois
plus d'entretien, l'allumage ainsi que le feu il avait
chaques offices
- l'entretien du cimetière par ses jardiniers
- 1 subvention pour le chauffage central de l'école
et logement, à l'époque sans réalisation
et j'en oublie certainement

La Commune lui doit mille fois merci
C'est un peu tard mais n'oublions pas.

un jeune natif d'Osmoy qui est toujours présent
en octobre 2011

Lucien

LA JOURNÉE

MARDI 13 JUILLET

Aujourd'hui : Saint-Joël.

Demain : Fête nationale.

Le soleil se lève à 4 h. 3 ; il se
couche à 19 h. 50 (temps civil de
Greenwich).

LA FLAMME DU SOUVENIR

« La Légion d'honneur ».

PAGE 14 :

SUITE DE « LA JOURNÉE »

1900 - 1965

MORT D'ISABELLE KEMP



Isabelle Kemp, qui repose en face de sa belle demeure d'Osmoy (Seine-et-Oise) nous a quittés après une longue et pénible maladie.

Née à Newport, chevalier de la Légion d'honneur, elle était la fille d'Arthur Kemp, longtemps prési-

dent de l'hôpital américain de Neuilly. Pendant la guerre de 1914, celui-ci fit partie de la section sanitaire « Norton-Hardges 'Ambulance Corps' » qu'il avait contribué à créer et se dépensa sans compter sur le front. Il fut nommé chevalier puis officier de la Légion d'honneur.

Miss Kemp apprit donc de bonne source à aimer la France. Elle y fut en partie élevée et passa son baccalauréat à Paris en 1918.

Quelques jours après la déclaration de guerre de 1939, elle seconda très activement son père dans l'évacuation de l'hôpital de Neuilly à Etretat. Dès lors, émue des malheurs de notre pays, elle décida de se consacrer à le secourir. Elle n'a pas cessé de le faire jusqu'au jour de sa mort.

On ne saurait énumérer toutes les œuvres auxquelles elle contribua ou qu'elle anima au cours d'une vie consacrée à la bienfaisance. Une des principales, après le « Funds for France », est la *Fondation pour le traitement et la formation professionnelle des jeunes infirmes* (château des Mesnuls). Notons enfin qu'« Européenne » convaincue, elle fit bénéficier de sa particulière sollicitude les mouvements de jeunes et mit tout en œuvre pour démontrer que les deux rives de l'Atlantique baignent les deux rives d'une commune civilisation.

Isabelle Kemp, qui ne comptait que des amis, ne laissera que des regrets.



➤ **Colette CHÉREAU-PAULIAC**

L'Infosmoy ne pouvait faire l'impasse sur le départ en retraite, en juin dernier, de Madame Colette CHÉREAU-PAULIAC qui occupait un poste d'enseignante et de Directrice de l'école de SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS depuis 1996. C'est l'occasion de revenir sur cette personnalité qui a marqué plusieurs générations d'élèves du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de SAINT-MARTIN/OSMOY.



Colette, vous permettez que nous l'appelions Colette, n'a pas toujours été l'enseignante que nous connaissons. En effet, elle a suivi une formation scientifique en biologie et a débuté sa carrière en travaillant en laboratoire à l'hôpital Saint Louis sous la direction du Professeur DAUSSET.

Forte de sa passion pour l'équitation, Colette décide de prendre une année sabbatique pour faire le tour de France à cheval. Comme il lui paraissait difficile de retourner à Paris à l'issue de cette année, elle accepte de devenir monitrice d'équitation en Corrèze chez un ami. Elle enchaînera ensuite les jobs pour retourner travailler en laboratoire à BRIVE.

C'est à ce moment qu'elle rencontre Jean-Louis qu'elle va suivre sur PARIS car il a trouvé du travail à la capitale, il deviendra son mari. Colette reprend alors contact avec l'hôpital Saint Louis et intègre le laboratoire d'immunogénétique à l'institut Pasteur.

À la naissance de son quatrième enfant, Colette souhaite devenir enseignante. Elle passe le concours de l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) en 1993 pour y suivre la formation d'enseignante.

Son objectif est d'avoir plus de temps pour sa vie de famille, mais elle se rendra vite compte que sa grande implication dans sa nouvelle carrière ne lui laissera pas autant de temps qu'elle ne le pensait.

À la sortie de l'école, Colette se voit attribuer un poste d'enseignante remplaçante durant 2 ans dans la classe unique (CP au CM2) de la commune d'AUTOUILLET.

En 1996, elle devient enseignante de la classe unique de SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS et chargée d'école (titre donné aux directeurs d'écoles qui n'ont qu'une seule classe).

En 2002, une seconde classe est créée et Colette devient Directrice de l'école.

Colette est l'heureuse maman de 4 grands enfants : Christian (31 ans), Antoine (26 ans), Anne (24 ans) et Bertrand (23 ans). Ils ont tous suivi des études d'ingénieur pour la grande fierté de leurs parents. Cette maman comblée s'avoue être très famille, ses enfants viennent d'ailleurs chaque dimanche au domicile parental pour un déjeuner en famille.

Espérons que son nouveau statut de retraitée lui laissera du temps pour se consacrer à ses diverses passions car Colette n'a jamais oublié l'équitation. C'est aussi une grande lectrice dont la préférence va aux romans et notamment aux romans historiques. Elle est également férue d'histoire et sa période de prédilection est le moyen-âge. Elle aime aussi beaucoup la marche à pied.



Lorsqu'on lui demande si elle a des projets, ceux-ci ne manquent pas. En effet, Colette aimerait bien s'inscrire à l'université du 3^{ème} âge et notamment en cycle d'histoire. Elle souhaiterait aussi parfaire ses connaissances en informatique. Mais son grand projet est d'attendre le départ en retraite de son mari, Jean-Louis, qui est prévu dans 2 ans pour faire le tour de France à pied.

Mais en attendant, pour preuve de son attachement à l'école qu'elle a dirigée pendant tant d'années, Colette accompagnera bénévolement les élèves du RPI en classe découverte dans le Vexin à la bergerie de Villarceaux du 18 au 23 mars 2013 sur le thème de la biodiversité.

En parlant d'attachement, force est de constater toute l'affection des élèves qui ont fréquenté sa classe et lui ont fait honneur par leur présence et leurs marques d'attention lors de la fête surprise organisée pour son départ en retraite.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter une bonne continuation à Colette et une excellente retraite. Sans oublier de la remercier pour son investissement et toutes ces années de dévouements...



Vous avez la parole...

Le club du 3^{ème} âge fête les anniversaires

Cécile BRUYANT souhaitait nous faire partager quelques doux moments du club du 3^{ème} âge et notamment les fêtes d'anniversaire de l'année passée.

Au fil des mois, les anciens qui se retrouvent chaque premier mercredi du mois ont vu quelques-uns de leurs membres souffler leurs bougies. C'était notamment le cas de Denise ROUZIC (native et doyenne d'OSMOY) et ses 90 printemps, Georges MAILLARD, dit Jojo et ses 80 ans ou encore sa femme Jeannine, Jaja pour les intimes, et ses 75 bougies.



90 ans de Mme ROUZIC



80 ans de Jojo



Les participants se sont régalé de délicieuses pâtisseries accompagnées de bulles aussi légères que l'ambiance chaleureuse et conviviale qui est de mise à chacune de ces rencontres. Cécile tenait d'ailleurs à faire part de la motivation des membres du club pour inviter les nouveaux retraités à les rejoindre pour passer des après-midis chaleureux et maintenir le club en vie.

Profitons-en pour souhaiter encore de longs jours heureux à chacun de ses membres et encore beaucoup d'instant de partage au club.

Côté jardin, côté cuisine

Côté jardin : [les conseils pour février](#)

La végétation reprend peu à peu ses droits et le printemps arrive doucement. Mais si certaines journées nous font penser que le printemps n'est plus très loin, d'autres nous rappellent que nous sommes encore en hiver ! Profitez donc de ce mois de février pour préparer votre jardin à cette nouvelle saison qui arrive. Choisissez les fleurs que vous allez planter et les graines que vous allez semer.



Arbres et arbustes :

C'est le tout dernier moment de planter vos arbres et arbustes à racines nues. Il faudra néanmoins veiller à ce qu'il ne gèle pas. En ce qui concerne les arbustes achetés en pot ou en conteneur, rien ne presse, vous aurez jusqu'à la fin du printemps pour les planter. Il est possible, encore une fois si il ne gèle pas, de tailler les arbustes à floraison estivale



Fleurs du jardin :

Si vous avez eu la bonne idée de planter les bulbes d'hiver à l'automne, vous aurez alors le bonheur de voir apparaître de très belles tâches de couleur d'ici peu. Grâce aux crocus, aux aconits d'hiver, aux perce-neige, aux premières tulipes ou encore grâce aux iris bulbeuses, votre jardin sera bientôt coloré. Vous pouvez commencer à planter les bisannuelles comme les primevères, les pensées, ou encore les myosotis. Attendez la mi-février dans nos régions.

Entretien des rosiers :

C'est à partir de la mi-février que vous pourrez commencer à tailler vos rosiers. La plantation des rosiers à racines nues est encore possible. Il ne faut pas trop tarder, car en mars il sera trop tard surtout si le climat se radoucit. Si ce n'est pas encore fait il est encore temps d'amender la terre avec du fumier afin de la nourrir en profondeur.





Arbres fruitiers :

Il est encore temps de planter vos arbres fruitiers en évitant toujours les périodes de gel. Profitez de ce mois-ci pour effectuer une taille sur vos pommiers et poiriers si elle n'a pas encore été faite.

En fin de mois si vous sentez que les premiers beaux jours vont bientôt laisser éclore quelques fleurs, traitez les fruitiers à la bouillie bordelaise en traitement préventif.

Conifères :

C'est le moment de tailler les conifères si vous souhaitez réduire leur ramure ou équilibrer leur silhouette.



Côté cuisine : le Tiramisu inratable de Catherine QUESNEL

- 5 jaunes d'œufs
- 125g de sucre semoule
- 400/500g de Mascarpone (2 pots)
- 36 à 40 biscuits à la cuillère
- 1 grand verre de café très fort
- 5 cuillères d'alcool au choix (option)
- Cacao noir en poudre non sucré
- 3 blancs d'œufs



Séparer les blancs des jaunes. Travailler les 5 jaunes avec le sucre pour obtenir une pâte mousseuse puis ajouter le mascarpone très progressivement pour éviter les grumeaux.

Mélanger et ajouter les 3 blancs d'œufs montés en neige très ferme. Mélanger le tout, la crème est prête.

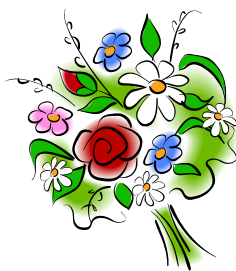
Tremper les biscuits à la cuillère dans le café et l'alcool (à peine trempés, juste retournés).

Mettre dans un plat une couche de biscuits, une couche de crème.

Renouveler cette opération et terminer par une couche de crème.

Au moment de servir, saupoudrer de cacao en poudre.

Ce tiramisu doit être préparé la veille pour en déguster toute la saveur.



Merci à Catherine de nous faire partager cette délicieuse recette.

Nous en profitons pour lui souhaiter un joyeux anniversaire de mariage pour ses 30 années d'union avec son mari Philippe.



Regards sur le village

Nous remercions M. Eric KLICHOWSKI qui nous a adressé de magnifiques photos aériennes de notre village et de ses environs.



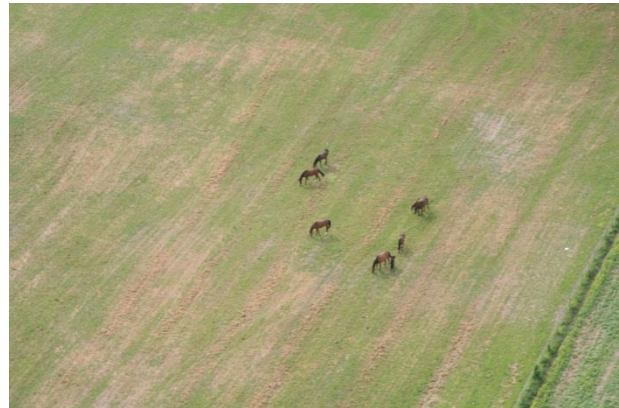
Osmoy



Osmoy



Osmoy (station d'épuration)



Osmoy (chevaux)



Château de Béhoust



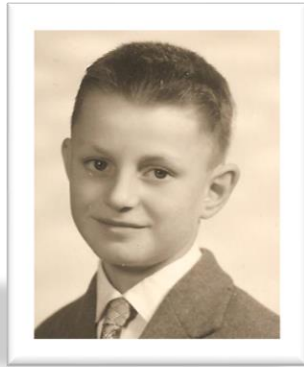
Vue aérienne d'Orgerus



Moments de détente

Qui est qui ?

Voici des photos d'hommes publics d'OSMOY qui peuvent crier haut et fort « liberté, égalité, fraternité ». Qui sont-ils ?



Les Sudokus

	3		5			9		8
	7		9	1	6			5
							7	2
3				6	8			9
9	4	2	7		1			3
					3		5	1
	2	9		4				6
4		3		8	5			
7	5		6	2	9			4

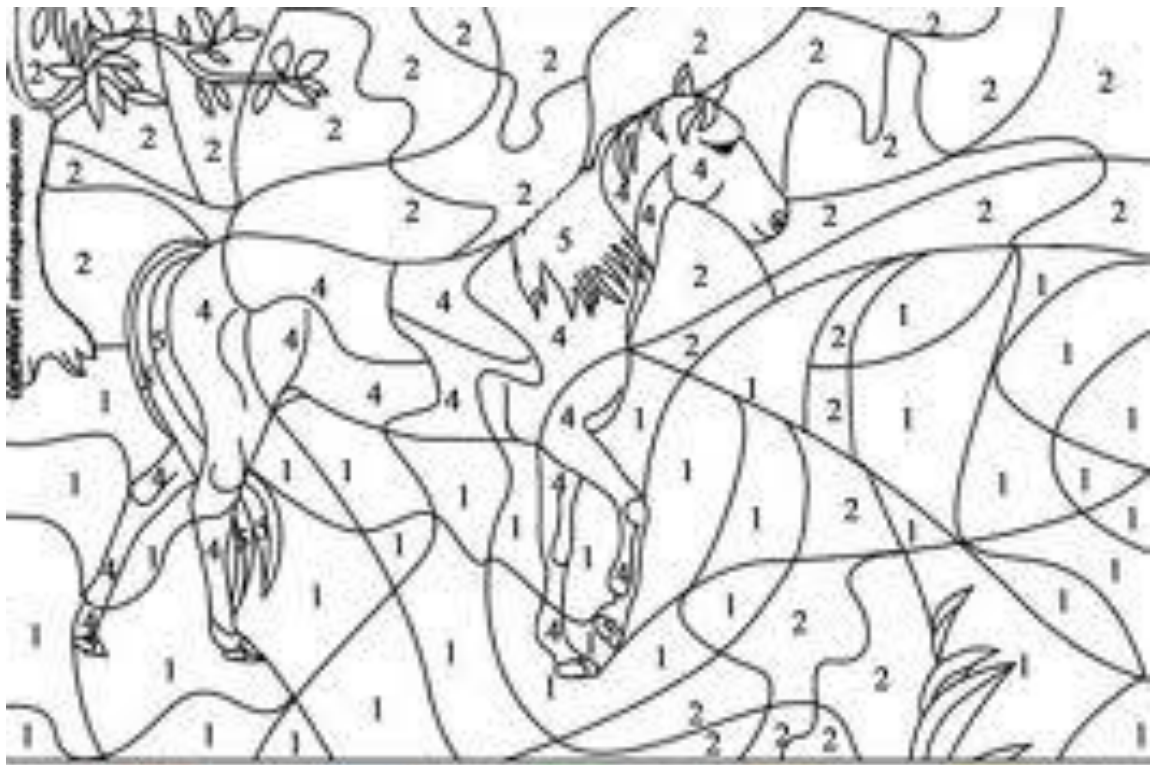
	5							6
4			5					
	6	8			4			3
		3		8				1
			1					4
1			2		6	8		
	3		8					5
	4	1				7		8
							9	

	7			6				
	3		7					2
			5	8		9	3	
6	1							
						8		4
2		9						
		8		9		3		
3	4	2				7		
			4			6		

8								
5		9	6		7			
	6			3				2
	2			8				4
				5	6			
			1					8
					4	3		
		6	3					9
		4			1	8	6	5



Les coloriages





Résultats des jeux

Les Maires d'OSMOY



Lucien BRUYANT
Mandat de 1989 à 1995



Claude MICHEL
Mandat de 1995 à 2001



Jean BONGAGE
Mandat de 2001 à 2008



Michel LECLERC
Mandat depuis 2008

Les Sudokus

1	3	4	5	7	2	9	6	8
2	7	8	9	1	6	3	4	5
5	9	6	8	3	4	1	7	2
3	1	5	4	6	8	7	2	9
9	4	2	7	5	1	6	8	3
6	8	7	2	9	3	4	5	1
8	2	9	3	4	7	5	1	6
4	6	3	1	8	5	2	9	7
7	5	1	6	2	9	8	3	4

3	5	9	7	2	8	4	6	1
4	1	7	5	6	3	9	8	2
2	6	8	9	1	4	5	7	3
5	9	3	4	8	7	2	1	6
6	8	2	1	9	5	3	4	7
1	7	4	2	3	6	8	5	9
7	3	6	8	4	9	1	2	5
9	4	1	6	5	2	7	3	8
8	2	5	3	7	1	6	9	4

9	7	1	3	6	2	4	8	5
8	3	5	7	4	9	1	6	2
4	2	6	5	8	1	9	3	7
6	1	4	8	7	5	2	9	3
7	5	3	9	2	6	8	1	4
2	8	9	1	3	4	5	7	6
5	6	8	2	9	7	3	4	1
3	4	2	6	1	8	7	5	9
1	9	7	4	5	3	6	2	8

8	3	2	4	1	9	6	5	7
5	1	9	6	2	7	4	3	8
4	6	7	5	3	8	9	2	1
6	2	1	7	8	3	5	4	9
7	4	8	9	5	6	2	1	3
9	5	3	1	4	2	7	8	6
1	9	5	8	6	4	3	7	2
2	8	6	3	7	5	1	9	4
3	7	4	2	9	1	8	6	5

Pense-bête

➤ CLUB DES AINÉS

Le Club des Aînés se réunit à la Salle Polyvalente le **premier mercredi de chaque mois**, de 14 h 15 à 17 h 30, de septembre à juin.

Pour tous renseignements, contacter Cécile BRUYANT,
4 Chemin du Moutier à OSMOY (☎ 01.34.87.25.37)



➤ OFFICES RELIGIEUX

- ✧ **Eglise St Cloud** : messe à 9 h 30 le 3^{ème} dimanche de chaque mois d'octobre à mars.
- ✧ **Chapelle Notre Dame de la Pitié** : pèlerinage en septembre.

Pour toute démarche religieuse, s'adresser à la Paroisse de SEPTEUIL :

- ✧ Père VU-THE-KY (14 place de l'Eglise 78790 SEPTEUIL ☎ 01.30.93.40.46)

En cas d'absence, contacter Cécile BRUYANT (coordonnées ci-dessus).

➤ RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS (à sortir la veille uniquement)

- ✧ Tous les lundis : du 1^{er} avril au 9 décembre 2013

Le retrait des sacs « déchets verts » se fait à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels rappelés à la fin de votre **InfoSmoy**.



➤ RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS (à sortir la veille uniquement)

- ✧ Les mercredis 19 juin et 18 décembre 2013

➤ RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- ✧ Tous les vendredis

➤ ACCES À LA DÉCHÈTERIE DE GARANCIÈRES

Nous vous rappelons que vous pouvez avoir accès à la déchèterie de GARANCIÈRES, aux jours et heures suivants, sur **présentation impérative d'une carte délivrée gratuitement par votre Mairie et de votre carte d'identité** : (<http://www.sieed.fr>)

- ✧ Vendredi, samedi et lundi : de 10 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
- ✧ Dimanche : de 9 h 00 à 13 h 00

Comité de rédaction



Pour toute proposition de sujet ou demande d'information, vous pouvez contacter le Comité de rédaction en déposant une enveloppe à son attention en Mairie ou en écrivant à InfOsmoy@orange.fr



Horaires d'ouverture de la Mairie et coordonnées :

- Le mercredi de 14 h 00 à 18 h 30
- Le vendredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30

Téléphone : 01.34.87.23.67 Fax : 01.34.87.27.49

Mail : mairie.d.osmoy@wanadoo.fr

Réalisé par les membres du Comité de rédaction :
Michel LECLERC, Sandrine VARGAS-PEREZ, Réjane SIMONEAU
infosmoy@orange.fr

LES MONOGRAPHIES RÉALISÉES SUR OSMOY

A la fin du XIX^{ème} siècle, à la demande du Ministère de l'Instruction Publique, les instituteurs ont réalisé une monographie de leur village pour la préparation des expositions de l'enseignement primaire public aux expositions universelles de 1889 ou de 1900.

Une instruction générale de décembre 1898 servait de guide dans l'élaboration de ce document qui représentait une photographie des villages et un témoignage du rôle essentiel des instituteurs.

Ainsi, nous pouvons consulter, dans les archives départementales des Yvelines, deux monographies sur OSMOY :

- l'une réalisée par « Ludovic PETIT », instituteur de l'époque en 1899,
- l'autre réalisée par « Paul AUBERT », un érudit qui faisait des recherches sur l'histoire de plus de 200 localités du Mantois.

A la lecture de cette monographie, il en ressort plutôt une prise de notes ciblées sur des événements que sur la vie du village.

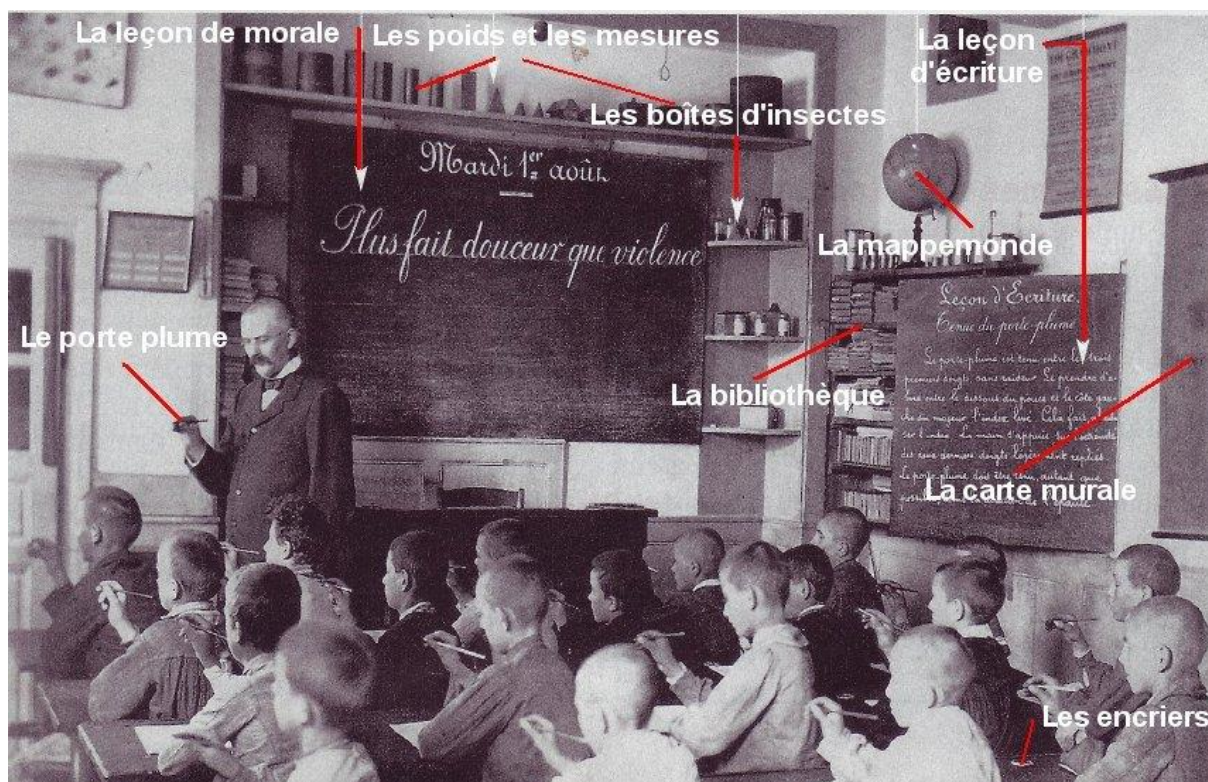
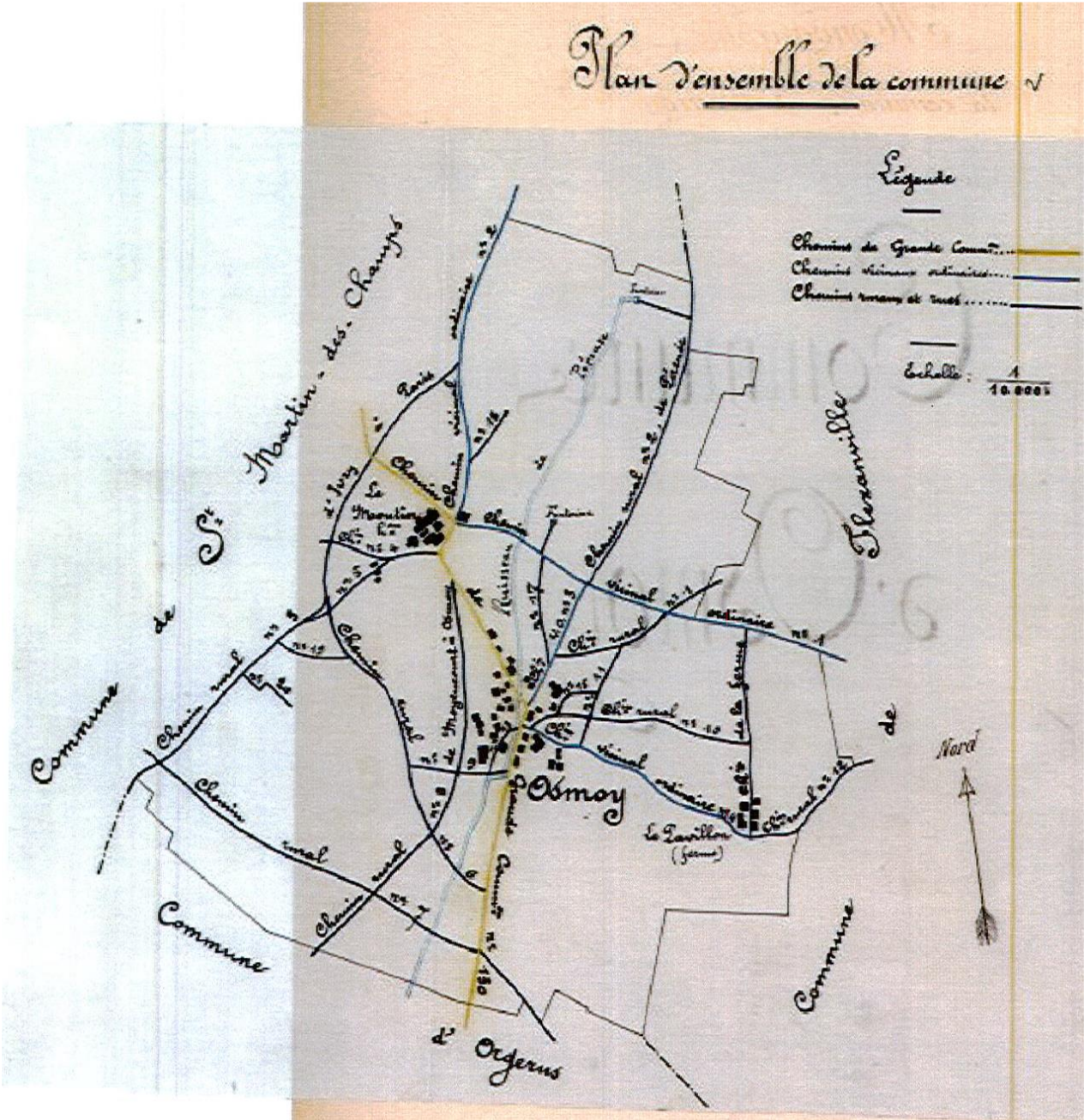


Photo d'une classe en 1900

La monographie de Ludovic PETIT commence par un plan d'ensemble de la commune, dessiné à la main et en couleur.





Vient ensuite la partie géographique où l'on apprend notamment :

« Anciennement, OSMOY comptait 230 habitants, aujourd'hui il n'y en a plus que 160. Il a une superficie de 260 hectares dont 5 hectares en vignes, 3 en bois et le reste en terres labourables.

Dès 1830, la Préfecture de Seine et Oise était tellement frappée de l'exiguïté de notre territoire qu'elle fit demander, par une lettre à M. le Sous-Préfet de MANTES en date du 26 avril 1831 si la commune d'OSMOY consentait à être réunie à celle de SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS.

Le Conseil Municipal, dans sa réunion du 1^{er} mai de la même année, crut devoir refuser la proposition de M. le Sous-Préfet. »

« Le climat est sain et vigoureux. L'une des particularités du pays c'est d'être à l'abri des violents orages par suite des courants aériens produits par la forêt de MILLEMONT située à 5 km au Sud.

On cultive principalement le blé, l'avoine et l'orge, on récolte aussi la betterave en assez grande quantité mais seulement pour la nourriture des bestiaux et principalement des vaches laitières car ici la production du lait est assez forte et l'aisance des cultivateurs est proportionnée à l'importance de la vacherie.



Il y a peu de prairies naturelles mais en revanche les prairies artificielles produisent beaucoup. Les grains sont vendus sur les marchés de MANTES et de HOUDAN, la paille de blé et le foin sont expédiés sur PARIS et VERSAILLES par la gare de TACOIGNIÈRES qui est à 6 km d'OSMOY.

Malgré les grands rendements de la terre, si les cultivateurs se contentaient de récolter pour vendre, ils auraient bien du mal de réussir, aussi font-ils consommer chez eux le plus possible de leurs produits. Ce qui assurément leur donne davantage de bénéfices c'est l'élevage des poulets connus sous le nom de « poulets de HOUDAN » ; bon nombre de maîtresses de maison, naturellement les plus intelligentes et les plus travailleuses, paient entièrement le loyer de leur ferme avec le gain qu'elles retirent de leur élevage.

Ces poulets sont vendus sur les marchés de HOUDAN et de MANTES puis sont expédiés sur PARIS, ROUEN et même l'Angleterre. »





Esquisse historique

« Inscrivez sur ma tombe « *hic Ossa Mea* » dit un jour un moine mourant, de là le nom du village d'OSMOY. »

➔ La traduction du latin « Hic Ossa Mea » est « **ici mes os** » (source internet).

« La commune d'OSMOY n'a aucun passé historique, anciennement elle faisait partie du comté de SEPTÉVIL, bourg de 1000 habitants situé à 5 km au Nord-Ouest. Actuellement nous sommes desservis par son bureau de poste, faisons partie de sa perception et dépendons de sa gendarmerie.

Le présent de notre pays est peu intéressant et sa situation géographique ainsi que son peu d'étendues ne lui donnent pas l'espoir d'un avenir plus brillant. »



Instruction publique

« Antérieurement à 1830, il n'est nullement question d'enseignement dans les archives communales. En 1831, on voit dans une délibération du Conseil Municipal, figurer une somme de cinquante francs pour le loyer de la maison d'école ; ce fut probablement le début de l'organisation scolaire dans la commune puisque ce n'est qu'en 1832 que le Conseil, dans sa délibération du 30 décembre demande au gouvernement la somme de 620 francs pour l'achat du mobilier scolaire, et l'acquisition de tous les livres nécessaires à 40 élèves.

Jusqu'en 1860, il n'a été conservé aucune trace des instituteurs. Ce n'est qu'à partir de cette date jusqu'à nos jours que l'on peut en faire un relevé exact.

La maison d'école actuelle, qui est propriété communale, a été construite en 1871, avant cette date, la commune louait un local spécial pour l'instruction des enfants. L'école a toujours été mixte. »

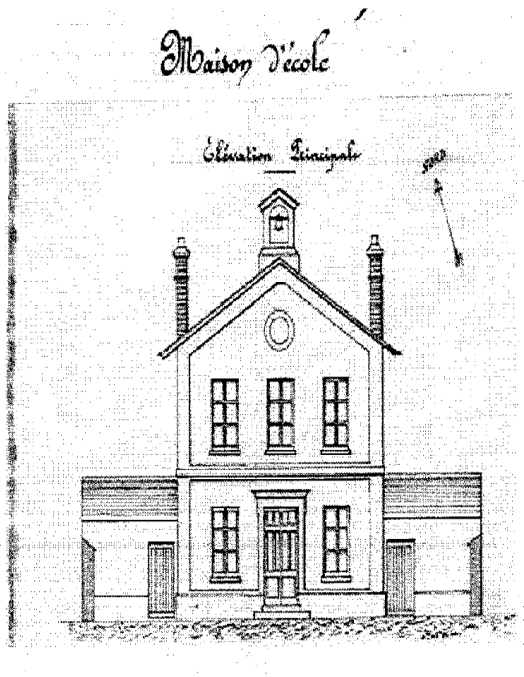
Tableau des instituteurs qui se sont succédé depuis 1860

M. ROISIN Parfait de 1860 à 1863	en moyenne 25 élèves
M. DERCOURT Edouard de 1863 à 1868	en moyenne 22 élèves
M. BOCQUET Louis du 2 septembre 1868 au 23 août 1870	en moyenne 23 élèves
M. HUBERT Jules du 23 août 1870 au 20 octobre 1875	en moyenne 23 élèves
M. PERNET JF du 20 octobre 1875 décédé le 30 avril 1877	en moyenne 30 élèves
M. VALLEE Vincent du 1 ^{er} juillet 1877 au 1 ^{er} octobre 1882	en moyenne 28 élèves
M. PETIT Emile du 1 ^{er} octobre 1882 à 1886	en moyenne 22 élèves
M. BRÉSAC de 1886 à 1888	en moyenne 20 élèves
M. ARGÈRE du 22 septembre 1888 au 3 septembre 1894	en moyenne 20 élèves
M. PETIT Ludovic du 3 septembre 1894 en fonction	en moyenne 15 élèves

« L'école est assez bien installée. Un cours d'adultes est fait tous les hivers pendant quatre mois et des conférences théoriques et pratiques sur l'élevage des poulets sont données à l'école et au domicile des cultivateurs par l'instituteur actuellement en fonction. »

A OSMOY le 24 septembre 1899
L'instituteur
Signé : Ludovic PETIT

Cette monographie se termine par des plans de la maison d'école.



La maison d'école en 1899



La Mairie aujourd'hui



La monographie rédigée par Paul AUBERT, qui n'est pas datée, commence ainsi :

*« Inscrivez sur ma tombe « **hic Ossa Mea** » dit un jour un moine mourant, de là le nom du village d'OSMOY.*

L'ancien nom d'OSMOY, Ulmidus dans le polyptyque d'Irminon, « Ulmetum » qu'on trouve au 13^{ème} siècle, désigne une plantation d'ormes. »

IRMINON était un abbé de SAINT-GERMAIN-DES-PRES qui a réalisé un inventaire de biens fonciers portant le nom de polyptyque.

Il est difficile de retranscrire cette monographie en raison de son écriture type « journal du jour ». Aussi, je vais vous faire partager quelques extraits qui paraissent intéressants.

« En 1823 fut trouvé à OSMOY, lieu-dit Trou-Lapin, un tombeau d'une seule pierre pesant 6000 kilos et renfermant un squelette. » Dommage de ne pas en savoir un peu plus sur cette découverte.

« Un pouillé (parchemin enroulé, polyptyque) du diocèse de CHARTRES de la seconde moitié du 13^{ème} siècle indique à OSMOY (Ulmetum) 54 paroissiens et une cure à la collation de l'abbé de Josaphat. A cette cure était joint un prieuré sous le vocable de Notre Dame de la Pitié.

D'après l'annuaire de Seine et Oise de 1867, c'était un prieuré simple de l'ordre de Saint Benoît à la collation de l'abbé de Josaphat, et qui a été détruit à la révolution. Il subsiste à OSMOY une chapelle Notre Dame de la Pitié, où, le 8 septembre a lieu un pèlerinage avec chants liturgiques à la fontaine des pleurs. »





« L'église d'OSMOY est du 10^{ème} siècle.

La cloche porte l'inscription suivante : « L'an 1867, j'ai été bénite dans l'église d'OSMOY par M. Guillaume LE HECHOT, curé, et nommée Louise Rosalie par M. Louis RICHARD, avocat à la Cour Impériale de PARIS, député de Seine et Oise, Conseiller Général du département pour le canton de HOUDAN et châtelain de MILLEMONT, et par Mme Rosalie Laure DESSALLE veuve LIBERSAT, MM. Antoine DUPAIN, maire, Eugène DUCLOT, adjoint... MAHUET, fondateur. »

Dans cette inscription, on a donné à M. RICHARD celui de ses prénoms dont a été baptisée la cloche ; en fait, il est exclusivement connu sous le nom de Maurice RICHARD. »

Cette dernière remarque m'a interpellée ! Et les recherches internet ont permis de comprendre que Maurice RICHARD avait pour 2^{ème} prénom Louis.

Il a d'ailleurs été nommé ministre des Beaux-arts par Napoléon III.

Ci-contre, le portrait de Maurice RICHARD (1832-1888).

http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=9325



Poursuivons la lecture de cette monographie :

« L'instituteur HUBERT, nouvellement sorti de l'école normale de VERSAILLES, avait subi ses examens au moment de la déclaration de guerre. Il observa les soldats allemands et rédigea en 1871 un rapport dont voici la conclusion : « Toutes les fois qu'ils passaient en patrouille, ils étaient ivres ou cherchaient à s'enivrer en réclamant à tout le monde avec force menaces : cognac, cognac ! »

« Vers l'extrémité Sud du territoire se trouve la ferme du Pavillon. En 1608, Pierre POITEVIN est seigneur du Pavillon d'OSMOY. »

Cette indication a d'ailleurs été indiquée dans le dossier spécial sur la ferme du Pavillon dans l'**InfoSmoy** n° 6 de décembre 2011.



« *Population d'OSMOY en :*

1830 = 212 habitants

1866 = 185 habitants

1906 = 150 habitants

1926 = 131 habitants

1931 = 121 habitants

1936 = 120 habitants

Et pour finir, cette monographie se termine sur une note bourgeoise :

« *Dans les premiers temps de la république, un comte d'OSMOY était connu comme amateur d'art. »*



J'espère que ce dossier sur les monographies du village d'OSMOY vous a intéressé.

Quant à moi, cela a été un vrai saut dans le passé. Ces documents n'ont pas simplement été retranscrits, ils ont aussi amené à faire bon nombre de recherches sur internet, notamment sur les personnages cités ou les mots tels que « pouillé » ou « polyptyque » qui méritaient une petite explication pour la compréhension des textes.

Merci aux lecteurs d'avoir pris le temps de se plonger dans les quelques bribes de l'histoire de notre village et j'espère que vous aurez pris autant de plaisir à le lire que moi à le retranscrire.

**Réalisé par Madame Réjane SIMONEAU
du Comité de Rédaction**